

# CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE



Association Loi 1901 - Mairie de SAINT-MACAIRE 33490 SAINT-MACAIRE

## Journée à la Ferme de Lafitte à Montgaillard Avec la Revue Mike Angel's le Mardi 15 Février 2022

( Voyage organisé par le Club de l'Amitié, pour ses Membres)

09h30 : Départ de SAINT-MACAIRE (on Roule) (Place du Général de Gaulle, dite de l'Horloge).

10h45 : Arrivée à la Ferme de Lafitte à Montgaillard.

11h00 : Accueil gastronomique à la ferme, chez Jean-Pierre CAILLAU, avec dégustation et achat des produits de la ferme.

12H00 : Départ de la ferme vers la salle Jourdain de l'Isle à Vianne (2,5 Kms).

12h30 : Repas-Spectacle avec la Revue Mike Angel's accompagné d'un hommage à Claude François.



### MENU

Apéritif et Saucisson  
Velouté aux cèpes  
Salade du Terroir et son  
Foie gras de Canard entier  
Magret de Canard  
Légumes braisés  
Salade et fromage du Pays  
Croustade aux pommes et  
à l'Armagnac  
Café, Vin rouge et rosé



16h30 : Départ vers Saint-Macaire.

18h00 : Arrivée à SAINT-MACAIRE (Place du Général de Gaulle).

### LA PARTICIPATION (tout compris) à cette Sortie est de :

- 55 € pour les Membres du Club de l'Amitié de Saint-Macaire.
- 65 € pour les non Membres (si places disponibles)

### INSCRIPTIONS dès la réception de ce Programme et avant le 8 Février 2022 auprès de :

**BELAIR Guy**, 44 Cours de la République - 33490 SAINT-MACAIRE Tél : 05 56 63 53 82

Seules les Inscriptions accompagnées de leurs Règlements seront enregistrées, dans l'ordre de leurs arrivées, jusqu'au remplissage du Car.  
Elles seront ensuite mises en attente en cas d'annulation.

### ATTENTION

Pass Sanitaire ou Test PCR Négatif de  
Moins de 24H et Masques

**OBLIGATOIRES**

### BULLETIN D'INSCRIPTION pour la Ferme de Lafitte à Montgaillard du Mardi 15 Février 2022

NOM et Prénom : ..... Tél. : ..... Port. : .....

Adresse : .....

Accompagné de : ..... (Nom et Prénom)

Nombre de Participants Membres du Club : ..... X 55 € = ..... €

Nombre de Participants non Membres du Club : ..... X 65 € = ..... € (si places disponibles)

TOTAL à REGLER : .....€ (Retrait après le 15 Février 2022)

NOTA : **Chèque à l'ordre du : CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE**